

le chant du Merle

vivre au Merlerault

Bulletin municipal de la commune du **Merlerault** (Orne)



à la une

Repas des aînés de la commune

Dimanche 22 janvier 2023, La municipalité du Merlerault était heureuse d'accueillir ses aînés à la salle des fêtes pour un premier repas des aînés en présence de Laurent Marting conseiller départemental et régional et de Véronique Louwagie, députée.

Les aînés en retraite, au presque centenaire, constituent un quart de la population du Merlerault. Ils habitent souvent depuis fort longtemps dans la commune. Ils en sont la mémoire, et ils méritent notre considération car généralement, ils ont des valeurs qui permettent

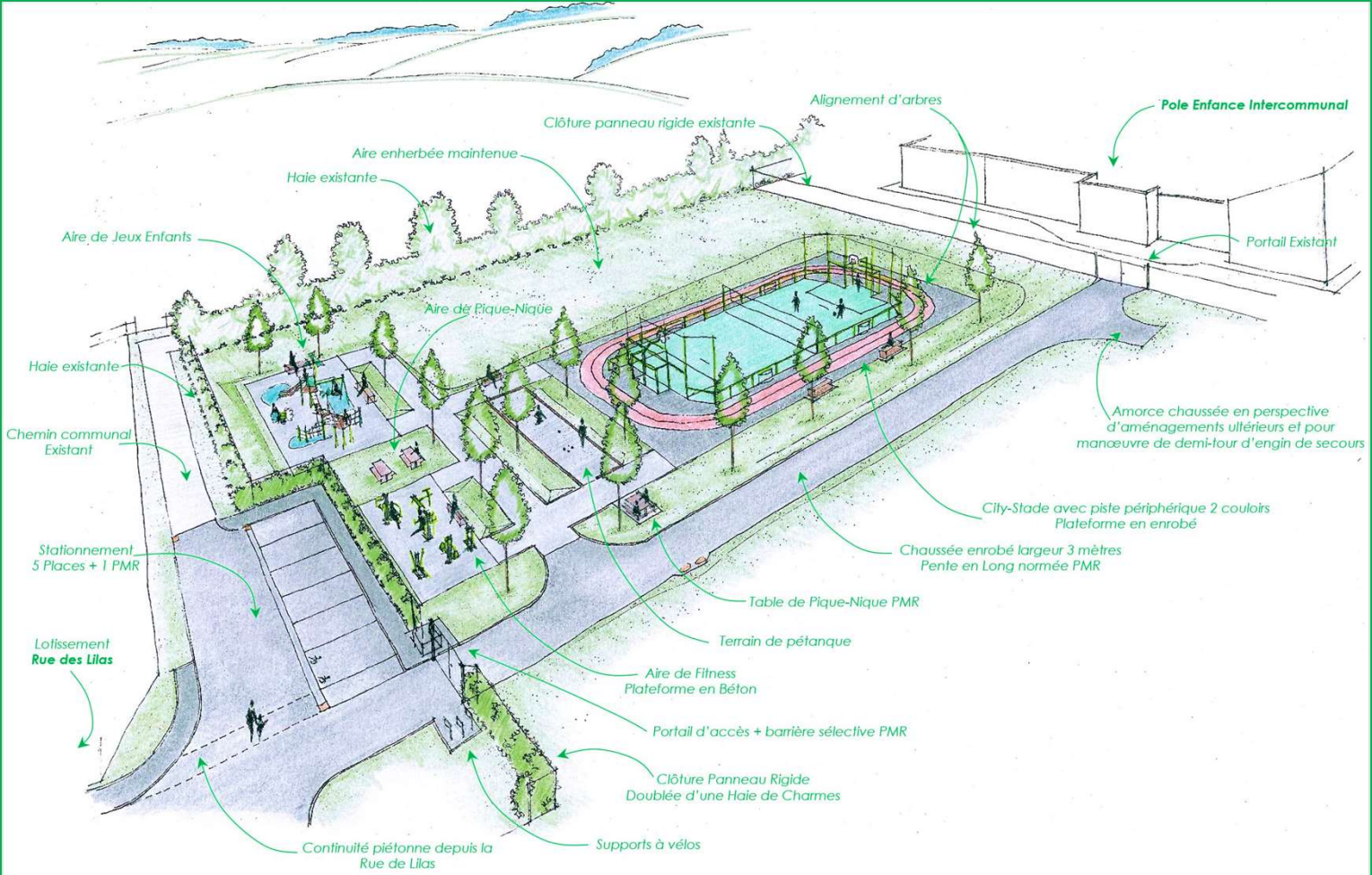
de vivre dans le calme, sans inquiéter la mairie qui avec le temps se heurte à des incivilités, faits nouveaux dans nos communes rurales. On pourrait considérer que nos aînés sont même trop réservés et nous les invitons à se faire connaître en mairie avec un numéro de téléphone, complété d'un référent au cas où ils auraient besoin de nos services ...

En 2022, c'est un colis de Noël qui avait été distribué à un grand nombre d'entre eux. En 2023, la commission sociale du conseil municipal, composée de conseillères, a eu l'initia-

tive de ce premier repas. La proposition a été acceptée par le conseil municipal et après les années d'isolement covid, l'idée a été appréciée. Les organisatrices ont donc lancé l'invitation à une centaine de personnes en se fixant la décennie des **80 ans et plus**. C'est avec joie qu'elles ont rassemblé plus de la moitié des personnes contactées. L'équipe a préparé le menu, pensé à l'animation, décoré la salle pour que ce dimanche soit celui de leurs invités.

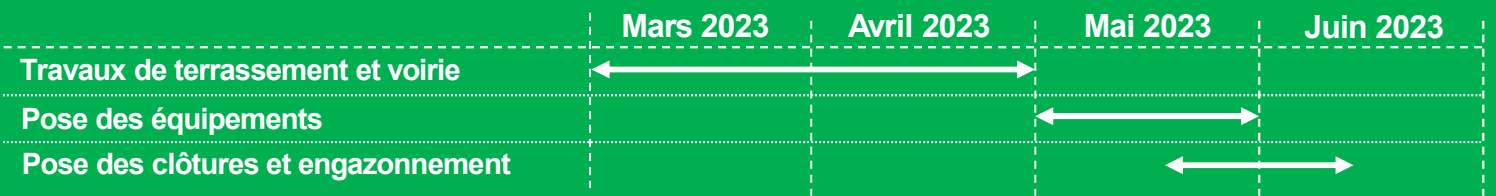
Les travaux de l'aire de loisirs

Le projet :



Le planning prévisionnel des travaux* :

L'objectif calendaire fixé par la commune est une mise en service du site pour l'été 2023 afin de permettre au centre de loisirs intercommunal de disposer des installations pour la période estivale :



* Sous réserve des conditions météorologiques et des délais d'approvisionnement des matériaux

Les entreprises de travaux :

✓ Travaux de voirie et réseaux divers :

COLAS FRANCE
Etablissement de l'Orne
41 Rue Lazare Carnot
61007 ALENCON Cedex
Tel : 02 33 29 08 72
Mail : contact.alencon@colas.com
Web : www.colas.com



✓ Equipements, clôtures et plantations :

PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT
Lieu dit "Boisard" - BP 27
61110 BELLOU SUR HUISNE
Tel : 02 33 73 48 54
Mail : contact.bellou@p-jl.com
Web : www.paysage-julien-legault.fr



démarrent à partir du 27 février

Zoom sur les équipements :



Le terrain multisport (citystade)

L'aire de fitness



Vélo elliptique



body ascenseur



Duo adducteur



Squat machine



Chaise romaine

Abdos lombaires

Structure 2 à 12ans

L'aire de jeux enfants 2 à 12 ans



Table ludique



Trampoline



Ressort

Zoom sur la strate arborée :

Afin de contribuer à rendre cet espace agréable, vingt arbres seront plantés sur l'aire de loisirs. Leur plantation interviendra qu'en janvier 2024, période la plus propice. Près de 10 essences seront représentées : Poirier ornemental, Cerisier de Ste Lucie...



Projet réalisé avec le soutien financier de :



Subvention DETR 2022



Appel à Projet Paris 2024
"5 000 équipements sportifs de proximité"



Appel à Projet
"Revitalisation des centre-bourg Omais"

Montant total de l'opération : 313 357,64 € HT / 376 029,17 € TTC
Montant cumulé des subventions : 250 686,11 € (80% du coût de l'opération)
Montant restant à charge de la commune : 62 671,53 € (20% du coût de l'opération)

URGENCES et numéros utiles

Urgences 112
(par téléphone portable)

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Eau (Saur) 02 50 72 40 09

Service d'urgence

Gaz (Antargaz) 08 01 01 07 07

Service d'urgence

Dentiste de garde 02 33 31 97 09

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

TARIFIFS 2023 LOCATION DE SALLE

Salle des fêtes

1/2 journée sans cuisine	65 €
1/2 journée avec cuisine	100 €
1 journée sans chauffage	150 €
1 journée avec chauffage	180 €
Week-end sans chauffage	250 €
Week-end avec chauffage	300 €
Caution de garantie (chèque)	150 €

Les Halles

Halles sans vaisselle	30 €
Halles avec vaisselle	40 €

Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Les aires de conteneurs à déchets ne se sont pas des décharges sauvages. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilités sont sanctionnables !

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être portés à la déchetterie.



Déchetterie intercommunale

ZA du Moulin à Vent

Ouverture (horaires hiver) :

le mardi et jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
le mercredi et vendredi	de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

vie pratique

Mairie

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 35 42 67
Mail : mairie.lerlerault@wanadoo.fr
Web : www.lerlerault.fr



Ouverture :

Le lundi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
Le mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le mercredi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

CDC VAM

Siège de Vimoutiers

15 rue Pernelle - BP 98
61120 Vimoutiers
Tel : 02 33 67 54 85
Mail : contact@cdcvm.fr
Web : www.cdcvm.fr



Ouverture :

Du lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
-------------------------	--

Médiathèque

Musée Ruchon-Morin

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 12 56 36 (site de Vimoutiers)
Mail : mediatheque@cdcvm.fr

Ouverture :

Le mardi, réservé à l'accueil des scolaires	
Le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi	de 10 h 00 à 12 h 00

Maison France Services

Maison de santé et de services
2^{ème} étage



Place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault

Tel : 02 33 67 19 41

Mail : franceservicesvimoutiers@cdcvm.fr

Ouverture :

Le lundi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00
Le mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30
Le vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

Marché hebdomadaire

Chaque jeudi, place de l'Hôtel-de-Ville



www.lerlerault.fr



commune du merlerault

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ? (Arrêté préfectoral du 7 août 2007)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche et jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes...

La divagation des animaux ainsi que les déjections canines sur le domaine public communal sont interdites et répréhensibles !



Arrêtés municipaux n°2021-14 et 2021-15

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Particuliers, collectivités, entreprises
sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagages et de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts,
valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air existent : Le compostage plus domestique, le broyage et le paillage, a déchetterie

Autorisations et dérogations possibles pour les brûlages liés aux activités agricoles et forestières et à l'entretien des propriétés ayant une superficie supérieure à 5 000m² ;

Etat civil 2022...

Depuis le 01/01 La commune a enregistré :

7 Décès - 13 Naissances - 5 Mariages

le chant du Merle

vivre au Merlerault

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune du Merlerault / Parution semestrielle des informations communales n°15 - Automne - Hiver 2022-23.

Directrice de la publication : Martine Gressant (mairie) / Commission communication et événements : Christine Hervé (responsable), Sylvie Theblin, Bessy Mairé, Huguette Cougé et Matthias Gressant.

Conception : Mairie du Merlerault / Impression : SARL Graphy / Tirage : 550 exemplaires / Crédits photos : Ouest France et Réveil Normand / Sources : Ouest France et Réveil Normand

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairie-lerlerault@wanadoo.fr

à la une

1 Repas des aînés

aire intergénérationnelle

2 - 3 Travaux imminents

vie pratique

4 - 5 Infos pratiques

5 Le mot du maire

vie municipale

6 à 9 Les échos du conseil

10 et 11 Les actions de la municipalité

vie communale

10 Du côté des commerces

12 Du côté des écoles

14 Du côté du centre de loisirs

14 à 17 Sur notre commune...

vie associative

18 à 26 Tour d'horizon de nos associations

nécrologie

26 Pierre Derudder

27 Daniel Cotrel-Lassaussaye

27 Dominique Perrin

agenda

28 L'agenda des manifestations

Transport à la demande avec RESO'AP ...

Destiné aux personnes :

- à mobilité réduite autonome,
- sans permis de conduire,
- en insertion, recherche d'emploi,

Pour bénéficier du dispositif, il faut d'abord s'inscrire :

Appelez au **02 43 39 44 49**

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël et août) de 8h00 à 18h00, et accueille dans les locaux du pôle enfance les enfants de 3 à 14 ans.

Pôle Enfance – Route de Montmarcé



LES ECOLES

Ecole publique -

RPI Le Merlerault/ Nonant-le-Pin

Ecole Maternelle Jeanne MORIN

Ecole Primaire Ernest MILLET

Pôle Enfance – Route de Montmarcé

61240 LE MERLERAULT

Tel : 02 33 67 54 85

Mail : ce.0610529u@ac-caen.fr



Route de Gacé

61240 NONANT-LE-PIN

Tel : 02 33 39 97 45

Mail : ce.0610554w@ac-caen.fr



Ecole privée - Ecole Saint-Joseph

14 Route d'Echauffour

61240 LE MERLERAULT

Tel : 02.33.35.41.27

Mail : ecolestjo.merlerault@orange.fr



Site web de l'école : ecolestjolemerlerault.e-monsite.com

Le mot du maire

L'année 2023 ne fait que commencer alors je profite de ce bulletin pour vous renouveler mes Vœux, présentés lors de la cérémonie en mairie le 14 janvier : Vœux de Bonne Année, de Bonne Santé et de soutien face à la crise économique avec l'inflation et la crise énergétique.

La commune est confrontée comme les habitants aux dépenses et a décidé de diminuer les horaires de l'éclairage public dans les rues. Le comité des fêtes a apporté de la lumière en décembre avec son décor de Noël sous les halles et nous tenons à le remercier.

Actuellement, des travaux ENEDIS se déroulent dans la commune pour améliorer les lignes hautes tensions. Il nous faut être patient et les perturbations s'arrêteront fin mars.

L'année 2023, année de mi-mandat résonne pour la commune par un lot de trois gros travaux :

Le premier est le lancement de l'aire de loisirs qui sera implantée à l'arrière de l'école, Route de Montmarcé et au-dessus des cités près de la Gendarmerie. Il est prévu un city-stade, un ensemble d'équipements verts pour le bienfait du corps, une structure pour enfants de 2 à 12 ans, des jeux à ressorts et ludiques. Pour l'été, cet espace de jeux, de sports, de repos permettra la rencontre entre les générations.

Le deuxième : c'est la démolition de maisons et magasins placés dans le centre-bourg.

Faire table rase de cet îlot fortement dégradé est attendu mais l'investissement sera conséquent pour les finances communales, en raison de la flambée des prix et divers points sur site qui ont alourdi les lignes du marché.

Le troisième : c'est la construction d'une commune nouvelle avec une moitié des communes voisines, limitrophes. Des groupes de travail vont être constitués pour dresser l'inventaire des patrimoines, présenter les structures, les fonctionnements, et la fiscalité. Nous avons hâte de nous retrouver pour cette coopération qui aboutirait à une décision finale en 2025.

Le repas des aînés organisé par la commission sociale du conseil municipal a été une réussite.

La bonne humeur était de mise et les conseillères municipales de cette commission ont démontré que tout est possible lorsque la volonté est de satisfaire l'intérêt général.

Avec la CDC VAM, communauté de communes, nous recommandons la Maison France Services, située sous le porche près de la mairie, et avec la collectivité qui a en charge les ordures ménagères, nous encourageons le tri, l'achat de composteurs et l'apport raisonné de gazons en déchetterie.

Avec ces bonnes résolutions, nous renouvelons nos vœux de bonne année 2023 et nous reviendrons vers vous avec la présentation de travaux annoncés.

Martine GRESSANT



Les échos du conseil

L'intégralité des procès-verbaux des séances du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.lemerlerault.fr, rubrique Conseil Municipal.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 15 septembre 2022

Fond de concours pour travaux de voirie VC 222

Dans le cadre du marché d'entretien de voirie 2022 de la CDC, la voie communale 222 hameau de la Guerrie, a été retenue pour bénéficier d'une réfection de sa couche de roulement pour des travaux programmés début septembre.

Les travaux consistent à un rechargement en béton bitumineux semi-grenu 0/10 (BBSG 0/10) sur 5cm. Le montant des travaux s'élève à 17 221 € HT.

Selon le règlement de voirie de la CDC et au regard du type de travaux, la commune est sollicitée pour verser à la CDC un fond de concours de 30 % soit 5 166,30 €.

Budget communal – Section Investissement 2022 > Décisions modificatives

- Dans le cadre des travaux de sécurisation des abords du pôle enfance (carrefours RD926 + RD733 + VC6), il convient de modifier la ligne budgétaire initialement inscrite avec un montant de 106 702,18 €. Les travaux étant réceptionnés et le coût global de ces derniers VRD + Eclairage s'élevant à 119 058,79 € TTC, il convient de couvrir le delta pour procéder au paiement de la dernière situation. La décision modificative est arrondie à + 12 500 €.

- La seconde Décision Modificative porte sur l'actualisation du devis de fourniture des panneaux et accessoires liés à l'adressage. Initialement abondée de 7 000€, il est nécessaire d'augmenter cette ligne de 650,05 €.

Budget assainissement 2022 > Tarifs et décision modificative

Pour l'année 2023, Mme la maire propose au conseil municipal de maintenir l'abonnement de l'assainissement collectif de 75€ et de passer le M3 consommé de 1,90€ à 2,00€.

La trésorerie fait part d'une dette d'un abonné pour un montant 257.79 €, cette dette devient créance irrécouvrable et doit figurer au compte 6542 (DM)

Informations diverses

- La consultation des entreprises pour la création de l'aire de loisirs et sportive intergénérationnelle est en cours. La date limite de remise des offres est fixée au 3 octobre à 12h00. Pour rappel, le marché de travaux est alloué en trois lots : Lot 1 VRD/ Lot 2 Equipements/ Lot 3 Paysages).
- Les démolitions en centre de bourg sont reportées. L'affinement de l'étude technique révèle une hausse des coûts de démolition non négligeable. Une réunion est programmée avec EPFN, le P2AO, le maire et les adjoints d'ici octobre, afin de faire le point sur la situation.
- Les travaux de démolition partielle de l'ancienne laiterie Deschamps sont réceptionnés. Le dossier de consultation des entreprises portant sur la réfection de la couverture de la partie conservée sera rédigé en interne.

- Auparavant assumé par la CDC, la compétence élagage des haies champêtres en bordure des voies communales hors agglomération revient aux communes. L'élagage a été réalisé par l'entreprise Lecomte pour les voies situées au Sud de la RD926. L'entreprise Presta-Vert interviendra fin 2022/ début 2023 sur les communales situées au Nord de la DR926. Ces travaux seront conséquents, puisque l'entreprise procédera à une « mise à ciel » des haies

- La réflexion sur la création d'une commune nouvelle du Pays du Merlerault se poursuit. L'ensemble des conseillers municipaux des 10 communes composant le Pays du Merlerault sont convoqués en assemblée pour une réunion d'information : Lundi 24 octobre 2022 à 20h00 à la salle polyvalente de Nonant-le-Pin.

- Deux lettres à l'intention du conseil municipal ont été reçues. Lectures sont faites : Mr PALLUD Jean et sa fille : Objet > Sécurité Bourg / Mr POMMIER Didier : Objet > Entretien des Logements vacants

Conseil municipal du 27 octobre 2022

SMAEP Le Merlerault, validation adhésion de la commune St-Hilaire-sur-Risle

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la région du Merlerault a accepté par délibération du 11 Octobre 2022, l'adhésion de la commune de St-Hilaire-sur-Risle à partir du 1er janvier 2023. Cette adhésion nécessite l'accord des autres collectivités adhérentes.

Fixation des horaires pour coupures de l'éclairage public

Dans un souci d'économie et dans une démarche de sobriété énergétique, il est proposé de réduire les temps d'éclairage public matin et soir sur l'ensemble de la commune. Proposition : Allumage le matin à 6 H30 – Extinction le soir à 21 H30. Cette délibération sera associée à un arrêté municipal.

Budget assainissement 2022 > Tarifs et décision modificative

La trésorerie fait part d'une dette d'un usager de l'assainissement collectif s'étalant de 2012 à 2020 pour un montant 1 127,05 €. Cette dette devient créance irrécouvrable et doit figurer au compte 6542. Il convient d'augmenter la ligne budgétaire dans le fonctionnement de l'assainissement 6542 par une décision modificative de 1 500 €.

Aire de loisirs > Attribution des marchés de travaux

Le rapport d'analyse des offres a été présenté et validé en commission « Finances » et « Sport, jeunesse et animation » le 20/10/2022.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour entériner ce rapport :

- Pour le Lot 1 – Voirie et réseaux divers : l'analyse des offres révèle que la solution de l'entreprise Colas France d'un montant de 179 675,86 € TTC apparaît comme l'offre la plus avantageuse.
- Pour le Lot 2 – Equipements sportifs, ludiques et divers : l'analyse des offres révèle la solution avec option trampoline de l'entreprise Paysages Julien et Legault d'un montant de 150 008,93 € TTC apparaît comme l'offre la plus avantageuse.
- Pour le Lot 3 – Paysage et plantations : l'analyse des offres révèle que la solution de l'entreprise Paysages Julien et Legault d'un montant de 179 675,86 € TTC apparaît comme l'offre la plus avantageuse.

Pour rappel, les travaux d'exécution se dérouleront du 27 février 2023 au 1er juin 2023. Les travaux de plantations des arbres interviendront en décembre 2023.

EPFN et centre-bourg > Avenant à la convention FPRH

Evoqué lors du conseil du 15/09/2022. Après avoir fait le point avec EPF le 28 Septembre accompagné du P2AO :

> Après présentation aux commissions de « FINANCES » des 6 et 19 Octobre, EPF propose à la commune un avenant à la convention de restructuration de l'habitat.

> L'augmentation de l'enveloppe de l'opération passe de 350 000 € à 561 000 € en raison des points suivants : Présence de nombreux bâtiments amiantés; l'interface des bâtiments à déconstruire avec les parcelles et bâtiments mitoyens et habités; du confortement à réaliser avec beaucoup de travaux de reprise et beaucoup de propriétés voisines avec des charpentes et couvertures communes sur la partie sud; augmentation du cout des matières; le dévoiement des réseaux aériens de la rue du 18 septembre de 8 000 €; la protection des voiries et des avoisinants; le défrichage d'espaces extérieurs; le traitement des mitoyens après travaux, assurer la sécurité des passants et de la circulation lors des travaux; les réseaux aériens, à considérer la déconnexion et le bouchonnage EP et EU.

> La charge financière communale passe de 205 496 € à 416 495 € pour les démolitions Nord + Sud . La commission a proposé pour passer le marché fin décembre/ début janvier et

de retenir en tranche ferme l'ilot nord, en tranche optionnelle l'ilot sud. La commune sera associée au résultat de l'appel d'offres.

Bâtiment du service technique communal (ex-Laiterie Deschamps)

> Devis pour porte sectionnelle

Afin, de permettre au service technique de réintégrer le local de l'ancienne laiterie Deschamps, il est proposé au conseil municipal de valider une offre portant sur la fourniture et pose d'une porte sectionnelle : SARL EXP POSE : 7 558.76 € TTC.

Par ailleurs, des travaux de mise hors d'eau seront fait en attendant la réhabilitation de la couverture (appel d'offre en cours de rédaction en interne).

Information diverse

Dans le cadre du marché de voirie de la CDC, les travaux de réfection de la voie communale n°222 Hameau de la « Guerrie » ont été réalisés au début du mois d'octobre.

Conseil municipal du 8 décembre 2022

Offres pour travaux sur bâtiments communaux

- Gendarmerie :

L'étanchéité de la toiture-terrasse des bureaux est vétuste et dégradée. Conséquences : Fuites d'eau dans les bureaux. Il est proposé au conseil municipal d'engager des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse et d'accepter le devis présenté par la SAS MARIÉ, entreprise habilitée pour ce type de travaux qui était déjà intervenue en octobre 2022 sur les toitures-terrasses des appartements.

Montant : 8 780,48 € HT / 10 536,58 € TTC

- Eglise :

Il est constaté depuis plus d'un an, une dégradation prononcée de la maçonnerie en façade Sud de l'église entourant la première partie du vitrail de la sacristie. Il est proposé au conseil municipal d'engager des travaux de réfection et d'accepter le devis présenté par l'entreprise de maçonnerie FERTÉ Rénovation à Sées.

Montant : 4 231,00 € HT/ 5 077,20 € TTC

PPRT Gaz, Evacuation des scolaires vers Godisson

Ce point fait suite à une commission de suivi de site Antargaz du 25 Octobre 2022.

En cas d'exercice Antargaz, ou lors d'un risque, il est proposé que les enfants soient évacués vers la salle communale de Godisson par la route de Montmarcé. Le maire de Godisson a accepté cette demande. Ce sujet a été évoqué lors du conseil d'école du 1er trimestre 2022-2023. A la demande de la sous-préfecture, cette disposition doit être formalisée par une délibération du conseil municipal.

Budget communal > Décisions modificatives

- Avec la dissolution du syndicat indépendant d'assainissement des terres du Haut Don, Le Merlerault, commune membre doit recevoir : 2 308,57 €

- La CLECT, Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CDC a envoyé un montant à régler par la commune de 2 675 € pour : le secrétariat de mairie et services rattachés, la bibliothèque transférée, le tour de Normandie, les équipements communautaires, le fond de solidarité.

Désignation d'un suppléant à la commission de révision des listes électorales

La commission de révision des listes électorales est composée de deux électeurs et d'une présidente. Considérant que la dernière révision de la liste électorale n'a pas pu être faite en raison d'absence, il est nommé une suppléante > Annick Bousset.

Heures supplémentaires pour agent communal

Tout agent communal, agent technique, perçoit un salaire basé sur une semaine de 35 heures du lundi au vendredi. Cependant un agent communal peut être appelé en urgence au-delà des 35 Heures. Exemples : réseau bouché, intervention sur trottoir ou chaussée par sécurité, divagation d'animaux...

Il convient de mettre en place des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Conseil municipal du 8 décembre 2022 (suite)

Demande de fond de concours à la CDC pour aménagement sécuritaire attendant au pôle enfance

Considérant les travaux d'aménagement de sécurité RD926/ RD733/ VC6 attendant au Pole Enfance réceptionnés : Eclairage public + VRD.

De plus, le règlement de voirie de la CDC VAM en vigueur, stipule : [...] La CDC procède à la fourniture et à la pose d'éléments de sécurité (glissières, parapets...) et réalise les installations nécessaires à la protection des piétons en bordure de trottoirs aux abords des lieux publics, dès lors que la CDC à la compétence de ces lieux publics [...].

Considérant que le portage communal a permis une réactivité appropriée au regard de l'urgence sécuritaire liée à la configuration initiale des lieux et de leur usage ;

Ainsi la commune du Merlerault, sollicite une participation financière de la CDC VAM sous forme de fond de concours.

Vœu pour construction commune nouvelle

Le conseil municipal doit se prononcer sur sa volonté de poursuivre les discussions puis d'engager la construction de la commune nouvelle ou tout simplement d'y renoncer :

OUI, notre commune veut poursuivre les discussions et engager les démarches de construction de la commune nouvelle.

NON, notre commune ne veut pas poursuivre les discussions et renonce à ce projet de commune nouvelle.

Vote : 12 OUI contre 2 NON

Ancienne Laiterie Deschamps > Bâtiment du service technique communal

Afin, de permettre au service technique de réintégrer le local de l'ancienne laiterie Deschamps, il est proposé au conseil municipal de valider une offre portant sur la fourniture et pose d'une porte sectionnelle : SARL EXP POSE : 7 558.76 € TTC.

Par ailleurs, des travaux de mise hors d'eau seront fait en attendant le réhabilitation de la couverture (appel d'offre en cours de rédaction en interne).

Informations diverses

- Le dossier de consultation des entreprises (DCE) portant sur les travaux de réfection de la couverture de l'ancienne laiterie Deschamps est en ligne depuis le 06/12/2022 avec une date limite de remise des offres fixée au lundi 23 janvier 2023 à 12h00.

- La chaudière de la Poste est HS – remplacement radiateurs électriques. Dépense inscrite au budget non consommée.
- Les travaux d'élagage des haies des voies communales situées au Nord de la RD926 seront exécutés d'ici la mi-janvier par la société Presta'Vert. Particularité : Sciage prévu à hauteur variable comprise entre 4,50 et 5,50m)
- Vœu de la municipalité le samedi 14/01/23 à 11h00
- « Repas des aînés » pour les + de 80ans, le dimanche 22/01/23 (commission Affaires Sociales et Santé)

Un projet de commune nouvelle émerge sur le territoire du « Pays du Merlerault »



Depuis un an, les élus des communes historiques qui forment le « Pays du Merlerault » échangent sur la création d'une commune nouvelle « **Nous en sommes qu'aux prémices, mais l'objectif de ces premières rencontres était de définir les grandes lignes d'une ossature de gouvernance afin de la soumettre en assemblée à l'ensemble des conseils municipaux** ».

Les discussions autour de ce projet ont intégré les 10 communes historiques qui forment le « Pays du Merlerault » : Le Merlerault; Nonant-le-Pin; St-Germain-de-Clairfeuille; Godisson; La Genevraie; les Authieux-du-Puits; Ménéil-Froger; Champ-Haut; Lignéres et Le Ménil-Vicomte, couvrant ainsi un territoire de 1 830 habitants : « **Par leurs commerces, associations, écoles et services, Le Merlerault et Nonant-le-Pin forment un bassin de vie direct pour les « petites communes périphériques », alors pourquoi ne pas s'associer et**

se projeter ensemble dans un destin commun tout en conservant les identités communales préexistantes. Nous ferions donc « comme une ». De plus, au regard des défis de demain en termes d'environnement et de mobilité, nous devons unir nos forces pour conserver nos habitants en améliorant le cadre de vie et en créant ou en confortant les services de proximité, ainsi qu'en favorisant et en accompagnant toutes les initiatives qui émergeront sur ce territoire ».

Avec 1 830 habitants, la commune nouvelle du Pays du Merlerault deviendrait la 3ème, voir la 2ème commune la plus importante de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault en terme d'habitants : « En toute logique, une forte majorité des habitants de notre territoire peine à s'identifier à cette intercommunalité qui ne correspond >>

>> pas à son bassin de vie. Aujourd'hui, notre CDC exerce la majorité des compétences (économie, voirie, scolaire, petite enfance et enfance...), Il est évident qu'une commune de 1 830 hab. portera d'avantage que 10 communes isolées dont 7 d'entre-elles représentent moins de 110 habitants chacune ».

En fin d'année 2022, les conseils municipaux respectifs des 10 communes étaient invités à se prononcer sous forme de « vœu » pour poursuivre les discussions et engager ou non, la construction de la commune nouvelle : « **C'était un vote purement informel mais qui traduit tout-de-même une certaine volonté de construire ensemble. Nous irons étape par étape en commençant par créer un (des) groupe(s) de travail pour définir la charte, le mode de gouvernance et les aspects financiers et de personnel de la future commune nouvelle. Parallèlement, les agents de la collectivité seront associés avant sa finalisation. Pour l'heure, l'objectif est d'entrer en commune nouvelle à partir du 1er janvier 2025** ».

5 communes favorables

A ce jour, 5 communes se sont prononcées en faveur de la poursuite des discussions et de l'engagement de la construction de cette commune nouvelle : Le Merlerault ; Nonant-le-Pin ; Godisson ; La Genevraie et les Authieux-du-Puits. Ensemble, elles représentent environ 1450 habitants. De leur côté, St-Germain-de-Clairefeuille, Ménil-Froger, Le Ménil-Vicomte et Champ-Haut ont renoncé à ce projet, tandis que la commune de Lignéres ne s'est pas encore prononcée.

En bref : que-est ce qu'une Commune Nouvelle ?

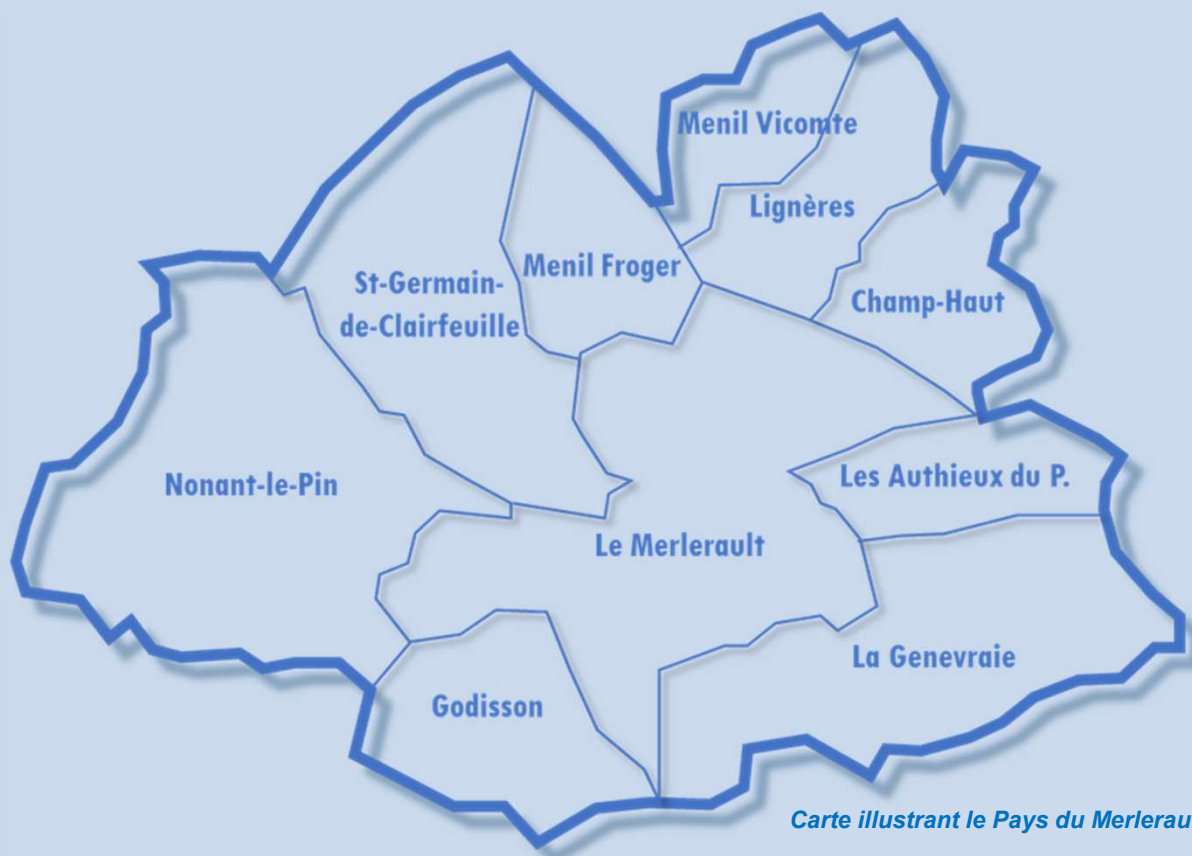
Une commune nouvelle est une commune issue de la fusion de plusieurs communes. La commune nouvelle est la seule à être reconnue comme collectivité territoriale. Un maire de la commune nouvelle est élu par le conseil municipal ainsi que des maires délégués par communes historiques.

Les communes historiques fusionnées subsistent sous forme de communes déléguées, reprenant le nom et les limites territoriales des anciennes communes.

Ainsi, les communes déléguées ne sont plus reconnues comme collectivités territoriales, mais restent des divisions administratives de la France, avec un périmètre, un nom, un maire délégué et une population, mise à jour chaque année par l'Insee.

Chaque commune déléguée dispose, si elle est maintenue :

- d'un maire délégué, désigné par le conseil municipal de la commune nouvelle, qui est officier d'état civil et officier de police judiciaire, et peut être chargé de l'exécution des lois et règlements de police dans la commune déléguée. Il peut recevoir du maire de la commune nouvelle diverses délégations ;
- d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.



Carte illustrant le Pays du Merlerault

Les actions de la Municipalité

Dans la continuité d'une année 2022 riche en travaux : Démolition partielle de l'ancienne laiterie Deschamps, aménagement de sécurité des abords du pôle enfance... l'année 2023 verra l'aboutissement de deux projets d'envergures :

L'un, dédié à l'intergénérationnelle avec la création d'une aire de loisirs et sportive regroupant un citystade, une aire de fitness, des jeux enfants. Une infrastructure nouvelle qui complètera le pôle enfance attendant. Cet outil en accès libre, soutenu financièrement par l'état, le département et l'agence nationale du sport, offrira notamment de nouvelles perspectives d'activités au centre de loisirs intercommunal mais également aux scolaires du territoire.

L'autre projet, de longue haleine, sera celui des démolitions en cœur de bourg au second semestre de l'année. Retardé d'un an en raison de divers facteurs aussi bien techniques, qu'économiques. Ce projet s'inscrit dans une politique de restructuration pour l'habitat et de revitalisation du cœur de bourg.

Parallèlement, la municipalité poursuit l'entretien de son patrimoine : voirie (cdc), élagage, logements communaux... Tout en restant attentif au bien être de sa population en proposant notamment un premier repas des aînés et en poursuivant son soutien au tissu associatif local. Également, la commune est à l'écoute de ses acteurs économiques et les accompagne dans leur démarches.

Les actions réalisées et à venir...

Réfection de la voirie du hameau de la « Guerrie »

Cela fait depuis de nombreuses années que les habitants du hameau de la Guerrie attendaient cette réfection de voirie.

C'est désormais chose faite !

La communauté de communes, à travers son programme d'entretien de voirie, a retenu cette voie fortement dégradée. Les travaux ont été réalisés début octobre avec une participation financière de la commune à hauteur de 30% (5 166,30 €).

Parallèlement, plusieurs opérations de curage de fossés avec arasement des accotements ont eu lieu sur différentes voies communales hors agglomération. Ces opérations permettent de prévenir des risques d'inondation et participent à assurer une durée de vie normale de la chaussée.



Repas des aînés

Chaque année, depuis sa prise de mandat en 2020, la municipalité offre un colis de Noël aux aînés de la commune âgés de 80ans et plus.

En 2023, grâce à une meilleure maîtrise de la propagation du Covid-19 basée sur une immunité collective renforcée, se réunir en grand nombre est de nouveau possible.

La municipalité a donc décidé de convertir ce colis de Noël en repas des aînés. Cette initiative de la commission communale « Affaires sociales et santé » a permis de réunir à la salle des fêtes, près d'une quarantaine de convives ([voir « à la Une »](#)).



Elagage des haies des voies communales hors agglomération

Auparavant, la taille des haies champêtres bordant les voies communales était assurée par l'intercommunalité (CDC VAM).

Depuis 2022, cette compétence revient à la charge des communes, qui selon leur bon vouloir, décident de poursuivre ou non ce service. L'entretien des haies incombe normalement aux propriétaires des parcelles concernées.

Cependant, dans une politique de sauvegarde des haies champêtres, la commune du Merlerault a choisi de poursuivre ces opérations d'élagage à raison d'une taille par an, hors période de nidification. Ainsi l'entreprise presta-vert est intervenue sur la commune en tout début d'année pour procéder à une taille de plus 5 mètres de hauteur.

Cette opération représente un effort financier conséquent pour la commune, avec un coût d'environ 10 000 € TTC.

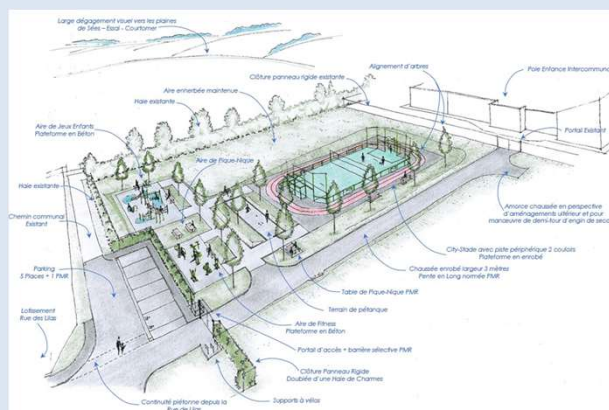


Lancement des travaux de l'aire intergénérationnelle

Les travaux de l'aire de loisirs et sportive intergénérationnelle de la commune du Merlerault démarrent à compter du 27 février prochain pour une durée d'environ trois mois (hors travaux de plantations).

Cet équipement devrait rentrer en service en juin prochain et sera ainsi opérationnel pour l'activité estivale du centre de loisirs intercommunal.

Les protagonistes du projet : commune, maître d'œuvre et entreprises attributaires se sont réunis en mairie le 17 janvier pour lancer la période de préparation de chantier.



Les opérations de démolition en centre-bourg retardées

Au dernier trimestre de l'année, l'établissement public foncier de Normandie, a signifié à la commune que les travaux de démolitions en cœur de bourg (secteur poste et ancien magasin « coop ») seront reportés en raison d'une revoyure de la charge financière liée aux travaux prévus ainsi qu'un besoin d'affinement de l'étude technique.

Ainsi, le conseil municipal a été sollicité par EPFN à délibérer sur un nouveau montant total des travaux estimé avec un reste à charge pour la commune de 400 000 € contre 200 000 € annoncés en 2017 (acquisition des propriétés + démolitions).

Les travaux initialement programmés en octobre 2022, sont donc repoussés en septembre 2023.

A la suite, l'office public de l'habitat de l'Orne (Orne Habitat) doit reconstruire des logements sur la partie située au nord de la RD926 tandis que la partie sud sera aménagée en aire de stationnement.



Du côté des commerces et de l'artisanat...

« L'atelier de Manon » propose de nouveaux services

Après un an et demi d'ouverture, l'Atelier de Manon se développe.

Tout d'abord, l'équipe coiffure s'agrandit avec Charlotte, une coiffeuse expérimentée (photo - en bas à gauche). Cette embauche permet au salon d'être désormais ouvert du lundi au samedi.

Ensuite, deux nouvelles professionnelles ont posé leurs valises à l'étage du salon : Sandrine (photo - en haut, à gauche) et Pauline (photo - en bas, à droite).

La première, Sandrine Métayer est conseillère en aromathérapie familiale et animale. Besoin de renforcer votre immunité ? Victime de vos émotions, de douleurs et/ou du stress ? Les huiles essentielles peuvent aider toute la famille, même les enfants !

Si vous souhaitez (re)trouver un mode de vie sain en intégrant l'utilisation des huiles essentielles en toute confiance, elle est là pour vous accompagner. Elle propose des soins-massages aux huiles essentielles afin de rééquilibrer le corps, l'âme et l'esprit. Ils permettent de relaxer, booster le système immunitaire, prévenir les inflammations et soutenir le système nerveux.

Pour prendre rendez-vous : 06.50.61.79.64 ou en ligne : <https://calendly.com/sandrinem>

Facebook : Ose les essentielles avec Sandrine – Massage.

L'atelier de Manon : Rdv au 02 33 39 46 04 ou en ligne sur Planity : www.planity.com / Facebook : l'Atelier de Manon

La seconde, Pauline Vellard (Ding dingue d'ongle) est prothésiste ongulaire depuis 10 ans et patricienne du regard. Elle dispose de plusieurs cordes à son arc : prestations onglerie (pose de vernis semi-permanent, gels sur ongles naturels et rallongement), rehaussement des cils et des sourcils pour embellir votre regard, et enfin elle propose divers massages détonants.

Elle saura vous conseiller ...

Pour prendre rendez-vous : 06.32.31.51.02

Facebook : Ding dingue d'ongles

Toutes les trois forment un joli cocon de bien-être dans une ambiance chaleureuse et conviviale au 13 rue du 18 septembre, au Merlerault.



Les deux frères, Teddy et Jonathan DA SILVA poursuivent l'entreprise familiale

Juan DA SILVA a créé son entreprise d'électricité, plomberie et chauffage au Merlerault en 1998 au côté de son épouse Christine.

Depuis, Juan avait poursuivi son activité épaulé par deux de ses fils, Teddy l'aîné et Jonathan, le benjamin.

Malheureusement, après 24 ans de dur labeur, Juan a été foudroyé par la maladie en octobre 2022 à l'âge de 57 ans...

C'est avec courage que Teddy et Jonathan ont décidé de poursuivre l'entreprise familiale. L'activité se concentrera sur la plomberie, le chauffage (installation, dépannage et ramonage) ainsi que l'aménagement de salle de bain de A à Z.

Le volet électricité est mis de côté. Toutefois, une certification RGE est en cours d'obtention afin de permettre aux deux frères de proposer l'installation de pompe à chaleur.



Entreprise DA SILVA – Tel : 06 16 73 40 25

L'agence bancaire « Crédit Agricole » est désormais ouverte chaque matin, du mardi au samedi, de 9h30 à 12h00. L'après-midi reste consacré au RDV, de 15h00 à 18h00 (sauf samedi jusqu'à 16h00).



Du côté des écoles...

Au RPI Le Merlerault/ Nonant...

L'école publique de notre territoire accueille 91 élèves : 30 élèves de la Toute Petite Section à la Grande Section à l'école maternelle Jeanne Morin du Merlerault et 61 élèves du CP au CM2 à l'école élémentaire Ernest Millet de Nonant-le-Pin.

L'équipe pédagogique du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) se compose de Sonia Mouton, coordinatrice du RPI et directrice de l'école maternelle, Marie Duval, directrice de l'école élémentaire, Amandine Bourdin, Nathalie Jérôme, Chloé Hellec et Laura Liger.

Sylvie Liégeard et Laurence Hardy (ATSEM) sont affectées aux 2 classes maternelles.

L'année scolaire 2022-2023 s'articule autour du thème « Au fil du temps ». Les classes de la Toute Petite Section au CE1 ont participé à des ateliers autour du thème de la Préhistoire à Pré-en-Pail en octobre 2022.

En décembre 2022, les deux écoles ont renoué avec les traditions en présentant deux spectacles de Noël pour la plus grande joie des élèves, des parents et des enseignantes.

Maintenant place à 2023 avec de nombreuses sorties prévues ...

Ecole Maternelle Jeanne MORIN Pole Enfance – Route de Montmarcé 61240 LE MERLERAULT Tel : 02 33 67 54 85 Mail : ce.0610529u@ac-caen.fr	Ecole Primaire Ernest MILLET Route de Gacé 61240 NONANT-LE-PIN Tel : 02 33 39 97 45 Mail : ce.0610554w@ac-caen.fr
---	--



Les maternelles de l'école Jeanne Morin (Le Merlerault)



Spectacle de Noël 2022 – Les primaires de l'école Ernest Millet (Nonant-le-Pin)

A l'école St-Joseph du Merlerault...

La rentrée s'est effectuée mercredi 31 août, pour les 33 élèves de l'école St-Joseph du Merlerault.

Magalie Houël assure la direction. Elle a également en charge la direction des écoles privées Saint-Joseph du Mêle-sur-Sarthe et Marie-Immaculée de Sées.

En fin d'année, les enfants ont proposé un spectacle de Noël à la salle des fêtes du Merlerault pour la plus grande joie des élèves, des parents et des enseignantes.

Par ailleurs, l'école et son association de parents d'élèves lancent un défi de recyclage papier au profit de l'école. Des permanences sont organisées pour récupérer et stocker le papier. Une benne sera mise à disposition le 1^{er} et le 2 avril pour les collecter. Les papiers acceptés : prospectus, livres, archives, journaux, magazines, courrier, lettres et papier de bureau.

Ecole Privée Saint-Joseph 14 Route d'Echauffour 61240 LE MERLERAULT	Tel : 02.33.35.41.27 Mail : ecolestjo.merlerault@orange.fr
--	---



Les élèves se sont produit le 16 décembre à la salle des fêtes du Merlerault. A la clôture du spectacle, le père Noël est arrivé...

Du côté du centre de loisirs...

Par Bessy MAIRET, directrice :

Durant ce deuxième semestre 2022, les enfants du centre de loisirs de la CDCVAM ont pu participer à Halloween dans les rues du Merlerault.

La sorcière les attendait pas très loin de chez elle...

Certains et certaines ont eu peur de cette sorcière même si elle n'avait pas son côté effrayant de tous les jours !!!

Merci aux habitants, aux commerçants et à la mairie pour leur générosité.

En effet, nous avons récolté plus de 8kg de bonbons !

En décembre, une trentaine d'enfants est venue voir le grand et talentueux magicien Thibault.

Les tours de magie ont fini par faire apparaître le Père Noël. Les petits comme les grands étaient ravis de voir le grand bonhomme à la barbe blanche vêtu de rouge et de blanc.

A partir de janvier 2023, un mercredi sur deux, les enfants de 7 ans et plus iront rencontrer des résidents de la Maison de retraite d'Echauffour. Un projet "théâtre" va se mettre en place avec Benoit, l'animateur de l'Ehpad, jusqu'en juin et s'achèvera par une représentation intergénérationnelle.

Le centre de loisirs estival se prépare également et nous attendons avec impatience la mise en service de la future aire intergénérationnelle pour pouvoir profiter de ses équipements (citystade, jeux, etc.)



Le festival de l'eau a fait étape au Merlerault

Fin juillet, la deuxième édition du festival de l'Eau dans l'Orne a fait escale au Merlerault pour une balade musicale contée avec « musi'conte » présentée par deux artistes : Benoît Choquart au contes et Thierry Heroux au violon.

Sous une température caniculaire, un participant a ramassé un caillou, puis à partir de ce caillou, le public a imaginé un début d'histoire. Ainsi, d'arrêt en arrêt le duo s'est livré à un exercice d'improvisation.

Une trentaine de personnes a répondu présent à ce rendez-vous culturel.

Un moment convivial, qui a ravi le public !

Organisé par l'association « Les Arts Improvisés », du 2 au 30 juillet 2022, le festival proposait des ateliers enfants (et parents), des concerts, des bals... entre recyclage écologique, musique du monde et création au cœur des villages de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.



Le portail Famille de la CDC VAM, un accès direct aux démarches et à la communication



Article source : Ouest-France

Toutes les démarches destinées aux réservations de cantine, de garderie et du centre de loisirs doivent impérativement se faire via le portail Famille de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

Les compétences scolaires et Enfance et Jeunesse sont exercées par la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault (CDC des VAM) qui s'est engagée, il y a un an, dans la réorganisation et la structuration de ces deux services au sein d'un pôle Famille où travaillent de concert les deux responsables : Anita Levallois (service scolaire) et Mathilde Gaudemer (service Enfance et Jeunesse).

Dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives, les 700 familles recensées, scolarisant leurs enfants dans les sept écoles publiques du territoire de la CDC des VAM (réparties sur onze sites) ou utilisant l'un des trois centres de loisirs gérés par la CDC, ont reçu un courrier par voie postale, dans le courant de l'été, les informant du lancement du portail Famille, avec un code personnel afin de pouvoir créer leur compte. Car désormais, toutes les démarches destinées aux réservations de cantine, de garderie et du centre de loisirs doivent impérativement se faire par l'application.

Finis les messages à imprimer puis à acheminer vers les écoles afin qu'un enseignant le note dans un carnet de liaison. En quelques clics, il sera directement adressé aux familles qui peuvent, elles aussi, correspondre directement avec l'une ou l'autre des responsables.

Sur le terrain, terminés les classeurs à transporter comportant les fiches de chacun des élèves. **« Tous nos agents sont munis d'une tablette numérique. Il n'y a qu'à consulter le nom de l'enfant pour savoir, par exemple, qui est habilité à venir le chercher. »** En cas d'absence imprévisible, mais justifiée, via la messagerie notamment, la garderie ou la cantine, ne seront pas facturées. En cas d'absence prévisible, **« les familles gèrent elles-mêmes le planning en décochant les réservations pour les annuler ».**



Mathilde Gaudemer et Anita Levallois, du pôle Famille de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, réunissant le service Scolaire et le service Enfance et jeunesse, nous éclairent sur ce nouveau portail dédié aux familles

Depuis la rentrée 2022/23, Anita Levallois et Mathilde Gaudemer consacrent l'essentiel de leur temps à épauler les familles pour les aiguiller sur l'utilisation de ce portail **« Nous avons aussi de bons retours. Nous invitons les parents à ne pas hésiter à être curieux et à découvrir toutes les fonctionnalités de ce portail. »**

Et c'est aussi une économie de papier, d'encre, de carburant, de temps et une meilleure visibilité pour la gestion des plannings des agents. La mise en route n'a pas été sans quelques ratés, ni bugs, mais "des ajustements sur les paramétrages ont été opérés », indique le président, Sébastien Gourdel, questionné sur ce point.

Pour les familles dans l'impossibilité d'utiliser le portail, "qu'elles nous contactent, nous les recevrons pour envisager une solution".

Renseignements :

Anita LEVALLOIS : 02 33 67 54 85 / scolaires@cdcvam.fr

Le feu d'artifice a été tiré le 10 septembre

Le 13 juillet, le tir du feu d'artifice a été reporté en raison d'un fort risque d'incendie lié à l'épisode de sécheresse estival.

Cependant, la prestation étant commandée auprès de l'artificier, la municipalité se devait de l'honorer. Pour cela, elle a choisi de retenir la date du 10 septembre, jour du centenaire du club de football. Ainsi ce tir, a marqué la clôture de cet évènement.

Une poignée de personne seulement été réunie à la zone d'activité pour apprécier le feu aux premières loges...

Le bouquet final a enchanté les petits comme les grands !



3 gendarmes complètent la brigade de proximité

Article source : Le Réveil Normand

Suite à des départs ou changements de postes, l'adjudant David Marie, commandant la brigade de gendarmerie de proximité du Merlerault a accueilli trois nouveaux militaires.

Sloane André (arrivée le 18 octobre), âgée de 18 ans, est originaire de la Mayenne, avec un Bac techno ST2S (sciences et technologies de la santé et du social), est passée à l'école de gendarmerie de Dijon, de juillet à octobre 2022, avant d'intégrer l'effectif de la brigade du Merlerault, pour un premier stage. « J'ai choisi la gendarmerie pour la diversité de la mission, je souhaite passer les concours et rester dans l'institution », déclare la nouvelle recrue qui s'adonne à la musculation, le power lifting (sport de force) et l'équitation.

Enzo Pigeon Behue (arrivé le 19 septembre), âgé de 23 ans, élève gendarme, arrive de la région de Caen. Après avoir été gendarme adjoint volontaire, il a passé 8 mois à l'école de gendarmerie de Chaumont, pour devenir sous-officier. « Je suis entré en gendarmerie pour aider les personnes et faire un métier où les tâches sont diversifiées. Le but est de faire carrière ». Le nouveau gendarme est passionné de moto et de secourisme au sein de l'Unass 14.

Alizée Dubois (arrivée le 1er juin), âgée de 23 ans, également originaire de la région de Caen, élève gendarme, a passé 8 mois à l'école de gendarmerie de Montluçon. « Gendarme adjoint volontaire pendant deux ans, après le concours de sous-officier, je souhaite faire carrière dans l'institution. Ma motivation est aussi de rendre service à la population », explique la gendarme qui pratique le triathlon à ses moments libres.

Les trois nouveaux Merluriens sont heureux de l'accueil qui leur a été réservé à la brigade locale, ainsi qu'au niveau de la communauté de brigades. L'adjudant David Marie est satisfait de voir arriver ces recrues, l'effectif est désormais de 5 gendarmes. « L'objectif est d'emmener ces jeunes au concours, de les aider dans leur formation et de les préparer à l'examen d'officier de police judiciaire, à terme ».



Trois nouveaux gendarmes viennent compléter la brigade (De g. à dr.) : Sloane André, Enzo Pigeon Behue, Alizée Dubois

Le Réveil Normand

La médiathèque-musée Ruchon-Morin cherche bénévoles et lecteurs

Article source : Le Réveil Normand

Situé sous les halles de l'Hôtel de Ville, dans les locaux du musée Jeanne Morin, ce lieu de lecture et d'échanges, mérite plus de visites.

Pourtant, de nombreuses œuvres y sont disponibles « Si un livre demandé n'est pas sur la liste de ceux proposés au Merlerault, il est possible de le demander, et grâce au réseau, il peut être rapidement mis à disposition », explique Christian Bouillie en charge des médiathèques pour la CDC VAM.

« Nous accueillons des lecteurs fidèles le jeudi, nous avons beaucoup de nouveautés grâce à la CDC VAM. Nous avons une cinquantaine d'adhérents. Concernant le mercredi, nous ne recevons pas beaucoup de jeunes, malgré les mangas et les BD. Nous recevons les écoles le lundi et le mardi », commente Pascale Bolin, bénévole responsable.

L'heure du conte est également proposée aux vacances scolaires. De plus, avec la médiathèque départementale, une projection d'un film a eu lieu durant les vacances de Noël, « les jeunes sont plus réceptifs avec les images ». Des jeux de société sont également disponibles. Des offres numériques sont proposées par le biais de la MDO (Scileos), ainsi que des films.



Les jeunes auditeurs étaient nombreux lors de « L'heure du conte » proposé pendant les vacances de la Toussaint

A la recherche de bénévoles :

Côté bénévoles, Pascal Bolin assure le rôle de responsable. Agnès Lefoulon est présente un mercredi sur deux tandis que Caroline Lucas, de la médiathèque intercommunale de Vimoutiers vient aider les mercredis après-midi. Actuellement, la médiathèque est ouverte au public à raison de 4h/ semaine. L'arrivée de nouveaux bénévoles permettrait d'augmenter les plages d'ouvertures. Une offre qui permettrait certainement d'attirer et de fidéliser de nouveaux lecteurs.

Le centre de secours a de nouveau célébré la Sainte-Barbe, sainte patronne des sapeurs-pompiers

Article source : Le Réveil Normand

Samedi 10 décembre 2022, après l'office religieux, célébré en l'église Saint-André d'Échauffour et le dépôt de gerbe au monument aux morts du Merlerault, la cérémonie de la Sainte-Barbe s'est poursuivie dans les locaux du centre de secours. Une première depuis la crise du Covid-19.

Le lieutenant Olivier Delion, chef de centre, a accueilli le lieutenant-colonel Thierry Foltzer, représentant le directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), Martine Gressant, maire, une partie des maires des communes défendues, les représentants des centres de secours voisins : Gacé, Sainte-Gauburge, Courtomer. Un moment de recueillement a été respecté en hommage à une sapeure infirmière du centre de secours de Chambois, décédée récemment.

Remises de grades : l'adjudant Stanislas Leroy est promu au grade d'adjudant-chef ; la sergente Sylvie Duvaleroy est promue sergente cheffe ; le sergent Damien Rose est promu sergent-chef ; le sapeur de 1re classe Christophe Martel reçoit le grade de caporal.

Attestations : la lieutenant Caroline Pierre, l'adjudant-chef Stanislas Leroy, l'adjudant-chef Alain Moussay, la sergente cheffe Sylvie Duvaleroy et le sergent-chef Damien Rose, reçoivent l'attestation d'accompagnateur de proximité. La sergente cheffe Sylvie Duvaleroy reçoit l'attestation habilitation correspondant pharmacie. Le sergent-chef Damien Rose reçoit l'attestation Code1, conducteur engin pompe. Le caporal-chef Kévin Coulbeau et le sapeur de 2e classe Raphaël Planchais reçoivent l'attestation Code 0, conducteur VSAV.

Médailles : la sergente cheffe Sylvie Duvaleroy, le sergent Damien Rose, le caporal Kévin Coulbeau, reçoivent la médaille de bronze pour dix années de service. Le lieutenant Olivier Delion reçoit la médaille d'or pour trente années de service. Le lieutenant Dominique Bois est nommé capitaine honoraire avec remise de son casque F1.

Recrues : Camélia Lerouge (en formation), Aurélien Talon (double affectation avec Gacé).



Discours, remises de grades, d'attestations et de médailles ont ponctué cette cérémonie de la Sainte-Barbe

➤ [Le centre de secours du Merlerault poursuit son appel au recrutement :](#)

Vous êtes intéressés, contactez Olivier DELION, chef de centre à chef.lermerlerault@sdis61.fr

Fêtes de fin d'année, des illuminations en mode sobriété énergétique

La sobriété énergétique, c'est la diminution des consommations d'énergie par des changements de modes de vie et des transformations sociales.

Pour s'inscrire dans cette démarche, la commune du Merlerault a décidé de limiter l'installation des décorations lumineuses des fêtes de fin d'année et de les concentrer autour de l'Hôtel-de-Ville et de ses abords.

Cette année encore, la commune a pu compter sur l'ingéniosité de son personnel communal pour confectionner artisanalement de nouveaux supports de réception des guirlandes électriques (fontaines du bassin).

Parallèlement, ces installations étaient complétées par le magnifique décor de Noël, situé sous Les Halles et entièrement réalisé par les bénévoles de l'association « Comité des fêtes du Merlerault ».



La fontaine du bassin fabriquée par le service technique communal

ASMN Football

100 ans de football et un nouveau bureau

Le 10 septembre 2022, les footballeurs ont fêté le centenaire de leur club au stade Guy-Jean où environ 200 personnes étaient rassemblées.

L'ASM a été créée le 22 février 1922 par quelques passionnés de ballon rond, autour de Alfred Deschamps, qui fut le premier président de l'association.

Le 15ème président du club, Laurent Berger, a rappelé les moments forts de ces deux dernières décennies, avec les seniors A, finalistes de la coupe Henri-Sillièrre en 2009, les montées successives en 2004, 2010 et 2011, avec le challenge du fair-play. Le foot loisir, créé en 2001 par Pascal Jean et Sylvain Leborgne, a gagné trois fois la coupe de l'Orne, en 2002, 2003 et 2004 et deux fois finaliste du challenge Jean-Claude Bigeon. Laurent Berger a exprimé "le vœu de revoir des équipes de jeunes et une équipe senior sur le stade le dimanche".

Sébastien Gourdel, président du district de l'Orne de football et président de la CDC VAM, a félicité les dirigeants de l'ASMN pour la longévité du club. Laurent Marting, conseiller départemental et régional, a souligné que "le club est bien tenu, grâce à l'engagement de tous". Martine Gressant, maire, a rappelé la très bonne ambiance qui a régné et règne encore au sein de l'ASMN.

Malgré la météo capricieuse, les joueurs et anciens joueurs ont eu à cœur de chausser les crampons pour marquer les 100 ans avec des rencontres intergénérationnelles.

« Le club remercie l'ensemble des joueurs, femmes de joueurs et sympathisants qui ont œuvrés pour la réussite de cette journée ainsi que les commerçants du Merlerault pour avoir participé à la collecte la Tombola des 100ans. »

Cette saison à l'ASMN

Côté sport, l'ASMN compte toujours une seule équipe en catégorie « foot-loisirs +35 ans ». Une dizaine de rencontres sont au programme en 2023 pour la vingtaine de licenciés. N'hésitez pas à aller les encourager les vendredis au Stade Guy JEAN. Infos sur les rencontres à retrouver sur le groupe facebook **AS Merlerault Nonant**.

Côté extra-sportif, L'ASMN est toujours très active avec deux lotos par saison dont le prochain aura lieu le 4 mars. Par ailleurs, une sortie entre licenciés et sympathisants est à l'étude.

Vestiaires Philippe BOUVIER

Ce centenaire a été marqué d'émotion lorsque Philippe BOUVIER, personnage emblématique du club a été honoré par une plaque apposée à son nom sur les vestiaires du stade. Pour Pascal JEAN, responsable de la section Foot-loisirs : **"Le personnage central de cet anniversaire, c'est Philippe Bouvier, qui depuis un quart de siècle (fin des années 90), est revenu dans son club de cœur et en a pris la présidence. Avec son équipe des anciens de l'ASM, ils sont des modèles. Il peut en être fier."**



Philippe BOUVIER et ses proches posent devant la plaque à son nom, apposée sur le mur des vestiaires.

Séverine BISSON, une femme présidente

Le 16 novembre, lors de l'assemblée générale du club, un nouveau bureau a été élu suite aux départs de **Laurent BERGER**, président sortant ainsi que de son vice-président, Denis PICHONNAT. C'est **Séverine BISSON**, qui prend les rênes du club. Elle devient ainsi la première femme présidente de l'association,



Composition du nouveau bureau

Présidente : Séverine Bisson ;
 Vice-présidents : Pascal Jean et Mickaël Prevel ;
 Secrétaire : Mylène Runget ;
 Vice-secrétaire : Kévin Coulbeau ;
 Trésorière : Laëtitia Bertin



Les joueurs et anciens joueurs avant le coup d'envoi des rencontres.

Le club offre un cycle « Tennis-de-Table » aux scolaires

Le club de tennis-de-table poursuit son activité sportive dans le championnat FSGT. 3 équipes sont engagées : 2 en Honneur et la 3^{ème} en Promotion d'Honneur, dont les rencontres se déroulent à domicile le mardi et le mercredi.

4 jeunes s'entraînent toujours le mercredi après-midi, sous l'égide d'Alain Georges et de Gilbert Lecourt,

Suite à la réussite de la soirée du 13 juillet, organisée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le club a décidé d'offrir aux écoles Ernest MILLET (RPI Merlerault-Nonant) et Saint-JOSEPH, un cycle de pratique du tennis-de-table.

Un entraîneur diplômé fera découvrir au cours de huit séances hebdomadaire le ping-pong à tous les élèves, du CE1 jusqu'au CM2. De quoi susciter de nouvelles vocations pour ainsi renforcer les effectifs du Raquette-club du Merlerault.



Une partie des licenciés du Raquette-Club avant le début d'une rencontre de championnat

> Suivez l'actualité du club sur sa page facebook **Tennis de table Le Merlerault**.

KBB 61

Le nombre d'adhésions à la salle de sport a bondi de 50% en un an

Les activités du KBB 61 évoluent. La boxe adulte n'a pas été reconduite cette saison car les horaires sont incompatibles avec l'activité professionnelle de son professeur. En revanche la boxe enfant dont les cours sont dispensés le mardi de 18h à 19h voit son effectif doubler par rapport à la saison dernière avec 16 enfants contre 8 en 2021/22.

Les cours de fitness pour femmes se portent bien également et enregistrent 15 adhésions. En revanche l'aéro-kick pourrait disparaître la saison prochaine.

L'axe sur lequel mise le KBB61 depuis un an, et qui s'inscrit dans l'aire du temps, c'est le développement de sa salle de sport. Les adhésions ont augmenté de 50% en un an portant le nombre à 17 inscrits. L'objectif de l'association est de pérenniser et surtout de développer encore cette activité avec l'acquisition de 7 nouvelles machines à court terme dont parmi elles : un tapis de course et un rameur...

Pour Joseph Barrès, président : « **Le développement de la salle de sports est un investissement important pour l'association qui doit s'amortir sur cinq ans. Cette activité est très positive, c'est un lieu d'échanges et de détente où des liens se créent entre les pratiquants. De plus, 17 merluriens adhèrent aux activités du club, c'est un chiffre encourageant et motivant qui prouve la qualité de nos infrastructures et des cours qui y sont dispensés.**

Notre seul difficulté, c'est le manque de place. Des solutions sont à l'étude pour concilier les cours et l'activité liée à la salle de sport... ».



Le banc de musculation incliné, l'une des dernières machines arrivée au KBB61

> Accès à la salle de sport : du lundi au vendredi, de 9h00 à 21h00. Abonnement : 20€/ mois ou 45€/ trimestre.

> Renseignement : 06 82 35 49 39

Tennis Club Le Merlerault

55 licenciés au Tennis-Club dont 19 enfants

Par Rachel MOREAU, présidente :

Cette saison, le Tennis Club compte 55 licenciés dont 19 enfants. Les adultes se retrouvent une fois la semaine par groupes constitués. Les cours des enfants sont encadrés par Franck Meresse, assistant moniteur. Il est en charge de trois groupes d'enfants d'âges différents.

Le club s'engage toujours dans les championnats de l'Orne en individuel et/ou en équipe, adultes comme jeunes. Encore une fois des beaux résultats ressortent de ces rencontres, avec notamment une montée en régionale pour une des équipes féminines, ce qui est très encourageant pour le club. Le club organise également des tournois internes ou ouverts à d'autres joueurs, venant en nombres apportant convivialité et bonne ambiance.

Nouveauté, trois de nos jeunes ont participé aux sélections à Bagnoles de l'Orne pour pouvoir intégrer une formation de ramasseur de balles à Roland Garros. Une jeune a été retenue, elle fera sa formation de 4 jours en avril.

Un premier « Noël du tennis » s'est déroulé courant décembre afin de marquer la fin d'année, un moment de partage dans une ambiance chaleureuse.

Nous espérons organiser encore des matchs, des tournois, des activités en faveur du Tennis-club.

L'assemblée générale aura lieu en fin d'année tennistique. Le Club du Merlerault continue et continuera, dans un esprit de solidarité comme il a toujours fait, à réunir joueurs et joueuses, jeunes et grands.

>Suivez l'actualité du club sur sa page facebook **Tennis Club Le Merlerault**.

Pétanque du Merlerault

Jean-Claude Beaulavon quitte la présidence

Le club de pétanque du Merlerault tenait son assemblée générale le 4 décembre. La dernière sous la présidence de Jean-Claude BEAULAVON qui souhaitait passer le relais depuis plusieurs années. C'est donc Patrick DUVAL qui lui succède.

Côté sport, le club comptait 21 licenciés en 2022 dont 6 féminines. Il enregistre pour 2023, 3 nouvelles arrivées et 1 départ. Globalement le club a été bien représenté avec une bonne participation dans les divers championnats et les grands prix organisés durant l'année écoulée.

En championnat, l'équipe en D1 Vétérans est classée 7ème / 7 et descend donc en D2 tandis que l'équipe en D3 Vétérans se maintient en terminant 5ème sur 8.

**Nouvelle réussite pour Octobre Rose**

Comme depuis quelques années, nous organisons une journée "octobre rose" en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Cette année elle a eu lieu le 8 octobre en partenariat avec le Domaine de Prestal.

Le rendez-vous était fixé à la salle Deschamps. Après les inscriptions de 10 € par personne reversés à la Ligue contre le cancer, suivies d'un petit café matinal, une quarantaine de personnes ont marché.

Le pique-nique était organisé au Domaine de Prestal, sous un soleil radieux, Nicolas, Frédéric et Ingrid, attendaient les participants pour leur offrir un « Mojitos » de bienvenue.

Au retour, quelques mini-matches d'exhibition ouverts à tous étaient proposés sur les courts Claude VILLY avant de conclure cette belle journée par un goûter concocté par les bénévoles du club.

Ce fut très réussi, avec plus de **600€ récoltés** pour la ligue contre le cancer. Bravo à vous tous.



Octobre Rose – les participants posent pour la photo souvenir devant le Domaine de Prestal

En 2023, plusieurs concours officiels sont prévus sur le boulodrome du Stade Guy JEAN :

- 20/04/2023 : Championnat triplettes vétérans
- 03/05/2023 : Concours Bougjis Doublette formée
- 07/10/2023 : Doublette (après-midi)
- 07/10/2023 : Concours Bougjis Doublette mêlée
- 27/10/2023 : Concours Bougjis Doublette formée



Jean-Claude Beaulavon présidait sa dernière assemblée générale

Une saison au top pour le vélo club

Par Anthony LEVEILLÉ, président :

Le vélo Club Nonantais a réussi sa saison 2022 avec des jeunes performants. Une dizaine d'entre-eux sont présents chaque samedi et les résultats de Julia BOUTVILLE, Thaïs LE JEAN, Gabin SAMSON ou de Paul VINIGER montrent que le travail des éducateurs paie.

La cadette Margo DOLLION et le cadet Charles FORTIN ont décroché de beaux podiums régionaux. Ce dernier est même devenu le 26 Août 2022, Vice-champion de France sur piste. Une première pour le club !

Autre résultat, Armand Lamy a terminé meilleur combattif du Tour de Flers.

Le Vélo-Club a organisé plusieurs épreuves mais a malheureusement dû annuler celle du Merlerault, faute de participants. Elle sera de nouveau sur le calendrier 2023.

En attendant, la saison prochaine le Vélo-Club aura un effectif stable malgré le départ de Margo et de Charles mais avec l'arrivée de bons éléments.

Le Vélo-Club-Nonantais vous donne rendez-vous tous les samedis de mars à avril de 14h30 à 16h30 pour les entraînements de l'école.

> Renseignements : vc.nonantais@gmail.com

> Suivez l'actualité du club sur sa page facebook **Vélo Club Nonantais**



Charles FORTIN (debout au centre) vice champion de France sur Piste Cadet, honoré par les élus et les membres du VCN le 4 octobre à la salle des fêtes du Merlerault.

Gymnastique du Merlerault

Deux nouveaux animateurs au service du club

Par Pascale BOLIN, présidente :

Après deux années difficiles (covid) et le départ de notre animatrice Laura, l'Association de Gymnastique prend un nouveau départ.

La collaboration avec l'Association Siel Bleu a permis de maintenir les cours grâce à la présence dynamique et efficace de Quentin le mardi et Baptiste le jeudi.

Le cours du jeudi soir a pris une orientation plus dynamique avec davantage d'abdos-fessiers.

Une légère augmentation du nombre d'adhérents est à noter, 37 au total. Dont 20 pour le mardi et 17 pour le jeudi.

La rentrée a quand même été difficile, nous avons testé trois animateurs le jeudi soir. Démarrage en douceur, mais la mise en place de souplesse pour les inscriptions et le règlement a permis de maintenir le nombre d'adhérents.

Nous espérons que les « bonnes résolutions de janvier » amèneront de nouveaux volontaires pour une activité sportive toujours bien utile après les fêtes et les repas du réveillon.

Le traditionnel repas aura lieu en juin comme tous les ans.



En pleine séance d'abdos-fessier avec Quentin

Yoga Merlurien

Par Annick BOUSSEL, présidente :

« L'association se porte bien ! Une quinzaine de personnes se réunissent le mercredi au 2^{ème} étage de l'Hôtel-de-Ville pour un moment d'évasion ». Souligne Annick Bousset.

Horaires : mercredis de 14H15 à 15H45

Salle : Salle dernier étage de l'aile Ouest de l'Hôtel de Ville.

Pratique : Yoga certifié Iyengar.

Renseignement : 06 20 02 50 23

Comité des Fêtes

Le fête communale aura lieu les 3 et 4 juin

Cette année 2022 aura marqué le retour des manifestations du Comité des Fêtes avec en point d'honneur, la fête communale qui s'est déroulée le week-end du 21 et 22 mai. Ce fut une réussite totale pour les 6 membres du bureau, bien épaulés par les amis et sympathisants du comité.

L'année s'est achevée avec le retour également de la visite du Père Noël. Celle-ci a eu lieu le 17 décembre sous les Halles de l'Hôtel-de-Ville où avait pris place le magnifique décor réalisé avec l'aide de Florence et de Dominique. Un atelier créatif était proposé aux enfants avant que le vieil homme arrive en tracteur. Friandises et cadeaux ont été distribués et l'après-midi s'est clôturé autour d'un gouter convivial.

En 2023, trois manifestations sont programmées : Un marché de printemps prévu le 25 ou 26 mars (à confirmer selon le nombre d'exposants). La fête communale aura lieu le week-end du 3 et 4 juin. Enfin, la visite du Père Noël sera fixée le 16 ou 17 décembre.



Nouveau logo !

Le comité cherche des bénévoles !

Si vous êtes intéressés et motivés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres de l'équipe.

> Suivez l'actualité du comité des fêtes sur son compte facebook **Cdf Le Merlerault**



17 décembre - L'arrivée du Père Noël en tracteur

Le club de l'amitié

33 adhérents et un voyage en Espagne en septembre

Par Janine BOUILLY, secrétaire :

Cette année, le club de l'amitié compte 33 adhérents qui se réunissent tous les jeudis après-midi à l'Hôtel-de-Ville autour d'une belote, d'une coïchée, d'un triominos ou encore d'un scrabble avant de conclure les activités par un gouter. Le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 20 euros.

L'année 2022 aura été marquée par notre voyage en Espagne qui a eu lieu du 19 au 24 septembre à Lloret-de-Mar (photo).

En 2023, plusieurs dates sont à retenir :

- 12/01/2023 : Assemblée générale
- 20/04/2023 : Réunion publicitaire avec repas offert. Sur réservation auprès de Mr Jauny au 06 20 15 28 25 (limité à 50 personnes maximum)
- 11/05/2023 : Repas froid
- 10/2023 : Repas annuel (date à définir)
- 14/12/2023 : Bûche de Noël



Septembre 2022 – Photo souvenir du voyage en Espagne

Un nouveau voyage en 2023 :

Cette année, une journée/ sortie club est à l'étude et un voyage est programmé du 10 au 17 septembre en Andorre (3 jours) et à Rosas (3 jours).

La compagnie de théâtre se prépare à remonter sur les planches

Par Antoinette BOUVIER, secrétaire :

En 2023, l'association Familles Rurales compte une vingtaine de familles adhérentes (1 adhésion par famille) et poursuit ses activités. Seule l'animation Scrabble est suspendue, en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Les activités se déclinent ainsi :

- **Atelier créatif** : lundi à 14h00 ;
- **Théâtre** « Compagnie du Merle Raoul » : lundi à 17h00 ;
- **Marche** : mardi à 14h00 (rassemblement devant la mairie - 2 niveaux de marcheurs) ;
- **Atelier cuisine** : vendredi à 10h00 (1 fois par mois)

Par ailleurs, la compagnie de théâtre du « Merle Raoul » donnera six représentations en 2023

- **Le Merlerault** : les 11 et 12 mars 2023 ;
- **Moulins-la-Marche** : 18 mars 2023
- **Gacé** : 19 mars 2023
- **Planches** : 22 avril 2023
- **Sainte-Gauburge** : 23 avril 2023
- **L'Aigle** : date à définir entre le 05 et le 11 juin 2023



Exemples des productions de l'Atelier créatif du lundi après-midi réalisées par les adhérents

Les Amis du voyage

Un séjour à Madère en octobre 2023

Par Liliane BLOSSIER, présidente :

L'année 2022 s'est terminée en mettant fin à presque deux années de restrictions liées à la Covid-19. Cela nous a permis d'organiser un séjour en Croatie au mois d'octobre pour une cinquantaine de participants.

L'assemblée générale de l'association avait lieu le 26 novembre 2022, à la salle des fêtes du Merlerault. La réunion a commencé par le repas amical annuel qui a réuni près de 80 convives. Puis à l'heure des élections, Marcel BLOSSIER a fait part de son souhait de quitter la présidence.

Le nouveau bureau est alors composé du président d'honneur Marcel BLOSSIER, du nouveau président Jacques EVRARD, de la secrétaire Liliane BLOSSIER, du trésorier Philippe BLERON et des membres suivants : J. PERRIER, Y. HEMON, J-L MALTOT, L. VANDAMME, P. CORBIERE ainsi que de G. HODINOT.

Pour faire partie de « la famille », il n'y a pas de cotisation à payer, c'est ouvert à tous, il suffit de s'inscrire auprès d'un des membres du bureau et de résider dans les anciens cantons de Gacé, Vimoutiers et du Merlerault.

Nos Projets pour 2023 :

- Le 26 Mars **sortie Cabaret**, (il reste quelques places disponibles)
- Du 4 au 10 Juin **séjour dans les Vosges**, (il y a des places disponibles)
- Du 30 Septembre au 7 Octobre **séjour à Madère**



Le nouveau bureau lors de l'Assemblée Générale

Amicale des Sapeurs-Pompiers

La tournée des calendriers a eu lieu

L'amicale des sapeurs pompiers du Merlerault n'a pas dérogé à la traditionnelle tournée des calendriers.

Après la réussite de leur première soirée « fête de la musique » le 24 juin dernier, les membres de l'amicale ont repris du service pour arpenter les 15 communes défendues par le centre de secours du Merlerault afin d'y distribuer le calendrier 2023. L'occasion pour l'association de bénéficier de plusieurs dons parmi les 3 651 habitants défendus par le centre.

Cette tournée est également une opportunité pour sensibiliser sur le rôle des sapeurs pompiers volontaires mais également sur l'importance de la présence d'un centre de secours dans notre localité.

En 2023, l'Amicale devrait reconduire la soirée « fête de la musique » fin juin (à confirmer).



La tournée des calendriers 2023

Amicale des anciens combattants

Daniel Rollo reçoit le titre de reconnaissance de la nation

Le 11 novembre 2022, l'amicale des anciens combattants, « Fédération Maginot », co-organisait avec la commune, la cérémonie commémorative du 104e anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre, du 11 novembre 1918, en présence de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de quelques maires des communes voisines et plusieurs membres du conseil municipal du Merlerault.

La maire, Martine Gressant, a lu le message de la secrétaire d'État aux anciens combattants, Patricia Mirallès. Une gerbe a été déposée au monument aux morts par la maire et René Michel, président de l'amicale des anciens combattants. Une minute de recueillement a été respectée, et la Marseillaise chantée.

À l'issue de la cérémonie, avant le verre de l'amitié, le titre de reconnaissance de la Nation, « Agrafe Afrique du Nord », a été remis à Daniel Rollo qui, après avoir effectué ses classes en Tunisie, fut incorporé en Algérie (camp de Nava) pour une durée de 24 mois, avec une permission de 15 jours sur la durée. Il a été démobilisé en 1962. Cette distinction a été créée afin de récompenser les militaires ayant pris part, pendant au moins 90 jours aux opérations en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

À noter, la présence de deux jeunes porte-drapeaux : Charly Letard et Clément Cougé.



Daniel ROLLO honoré par Martine GRESSANT, maire et René MICHEL, président de l'Amicale



Clément et Charly, deux jeunes porte-drapeaux

Une nouvelle année riches de projets

Par Julie RIGOUIN, présidente :

En septembre, L'APE a tenu son assemblée générale. Après un bilan moral et financier de l'année scolaire 2021/2022, un nouveau bureau a été élu : Julie Rigouin présidente ; Émilie Douchez trésorière ; Laura Saillard secrétaire. C'est avec plaisir que nous avons accueillis de nouveaux parents bénévoles.

Fin octobre début novembre les enfants du RPI ont vendu des chocolats à leurs proches et ont rencontré un franc succès.

Le 20 novembre, c'est la bourse aux jouets qui a fait son retour sous Les Halles du Merlerault. Elle n'avait pas eu lieu depuis 2019 à cause du Covid. Une vingtaine d'exposants sont venus déballer quelques 80 mètres de jouets et articles de puériculture. Les visiteurs ont répondu à l'appel et ont fait de bonnes affaires avant les fêtes de Noël. Merci aux nombreux parents qui ont confectionné des gâteaux et des crêpes.

Manifestations à venir en 2023 :

- Samedi 4 février : soirée années 80 à la salle des fêtes de Nonant le Pin,
- Dimanche 26 mars : carnaval avec déambulation dans Le Merlerault,
- Mars/Avril : opération loto de Pâques,
- Dimanche 14 mai : vide grenier à Nonant le Pin,
- Samedi 1er juillet : Fête des écoles à Nonant le Pin.



20 novembre – C'était le retour de la bourse aux jouets...



... et les élus n'ont pas manqué de saluer les bénévoles et les exposants

APEL St-Joseph

La soirée dansante est prévue le 18 mars

Par Claire TULOUP, présidente :

Au cours de l'année 2022, l'APEL St-Joseph a été très active avec plusieurs manifestations telle que la soirée dansante du 26 mars, qui malgré un contexte sanitaire difficile, a permis de réunir une centaine de personnes autour de notre traditionnelle tartiflette.

Nous avons ensuite eu l'occasion d'organiser un loto auprès des commerçants du Merlerault dont le gain était des bons d'achats chez ces mêmes commerçants.

Le mois de juin fut l'occasion d'organiser une vente de gâteaux et le 3 juillet nous avons rassemblé les enfants et leurs familles autour de la kermesse de l'école. Un repas ouvert à tous a réuni 150 personnes et l'intervention d'un magicien a ravi petits et grands. L'après-midi se sont ouverts les différents stands de jeux tels que chamboule-tout, pêche à la ligne, vitrine, maquillage.... et la journée s'est achevée avec le tirage au sort de la tombola.

Nous nous sommes quittés pour les vacances scolaires le 5 juillet en soirée autour d'un pique-nique organisé dans la cour de l'école. En septembre, une nouvelle année scolaire a repris et nous avons organisé un loto le 19 novembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 200 participants.

Avec Noël est revenue la vente de chocolats.

Pour cette nouvelle année nous prévoyons de maintenir ces mêmes manifestations et d'en organiser de nouvelles que nous sommes en train de mettre en place.

La soirée tartiflette est prévue le 18 mars 2023 et notre kermesse le 11 juin 2023.



Le loto de l'APEL du 19 novembre a réuni environ 200 participants

L'agence bancaire locale apporte son soutien aux associations

Article source : Ouest France

Philippe Taupin, président de la caisse locale du Crédit Agricole du Merlerault a accueilli, samedi 21 janvier 2023, les représentants de six associations locales pour leur remettre une aide financière : **"Le Crédit agricole, par le biais des fonds d'initiative des caisses locales, aide financièrement les associations à objet culturel sportif ou social. Ce fonds est alimenté en prélevant 0,01 € sur chaque opération, effectuée à partir de la carte sociétaire des clients de la banque verte. Une nouvelle formule est également en cours : les actions soutenues directement par nos clients sociétaires qui contribuent au dispositif Tookets, une monnaie solidaire reversée aux associations qu'ils choisissent"**, rappelait le président de la caisse locale.

Ainsi, le comité des fêtes de Saint-Germain-de-Clairefeuille a reçu 500 € pour l'achat de matériel ; l'association des parents d'élèves du RPI Le Merlerault-Nonant, 300 € pour achat de gobelets renouvelables ; l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), 370 € pour l'achat de matériel ; le Vélo-club nonantais, 250 € pour l'achat de pédales pour les coureurs ; l'APEL Saint-Joseph, 500 € pour l'achat d'un barnum ; le tennis-club Merlerault, 230 € pour l'achat de balles. Soit un total de 2 150 €.

Par ailleurs, Julien Broudin, responsable de l'agence, a informé de la réorganisation de l'agence : elle sera ouverte au public le matin, du mardi au samedi, de 9 h à 12 h, et l'après-midi, sur rendez-vous. **"Contrairement à ce qui peut être dit, l'agence du Merlerault n'a pas en projet de fermer."**



Les associations ont reçu leur dotation, en présence de Julien Broudin (à gauche), et Philippe Taupin (4e à gauche), président du conseil d'administration.

nécrologie

Pierre DERUDDER

Médecin généraliste au Merlerault pendant 42 ans, Pierre Derudder est décédé le 13 août, à l'âge de 96 ans.

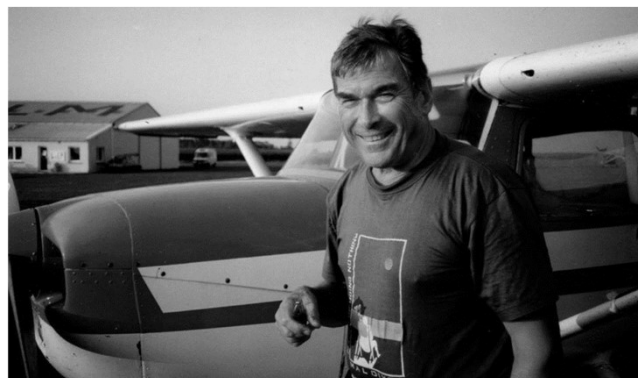
Article source : Le Réveil Normand

Pierre Derudder restera ce docteur que l'on pouvait appeler le matin, le soir, la nuit, toujours il se déplaçait rapidement.

Médecin généraliste au Merlerault, personnage attachant et d'une efficacité sans pareil, le Dr Pierre Derudder, décédé le 13 août, à l'âge de 96 ans, était l'exemple même de ce que l'on appelait un « médecin de famille ».

Son diagnostic était remarquablement avisé et il pratiquait cette médecine générale à l'ancienne, intégrale, qui englobait : les accouchements, les radios pulmonaires, les sutures et autres chirurgies de base.

Doté d'une santé et d'une énergie hors du commun, de 1955 à 1997, il a sillonné les routes de la région du Merlerault et ausculté sans relâche, connaissant tout le monde et s'inquiétant de toute la famille à chaque visite. Son optimisme et son empathie naturelle facilitaient le contact et la guérison.



« Également impliqué dans la vie locale, il a siégé au conseil municipal pendant plusieurs mandats. Son action a marqué le village. Son souvenir reste très présent dans la mémoire des habitants, et je crois que maintenant disparu, il est entré dans la légende. Que sa famille soit assurée de notre émotion et de notre reconnaissance. » commente Roger Bunel, ancien maire de la commune.

La commune du Merlerault présente ses condoléances aux membres de sa famille et ses amis.

Daniel COTREL-LASSAUSAYE

Maire de Lignères et ami du Merlerault nous a quitté le 25 octobre

Daniel Cotrel-Lassaussaye, âgé de 70 ans, éleveur reconnu par ses pairs, avait été élu conseiller municipal à Saint-Léonard-des-Parcs, de 1971 à 1983. Après son mariage en 1982, il intègre le Conseil municipal de Lignères en 1983. Adjoint en 1995, il était maire de la petite commune depuis 2001, soit 51 ans de mandat au service de population.

La disparition de Daniel laisse un grand vide au sein des collectivités auxquelles il était très attaché, un homme au grand cœur, défenseur de la ruralité et de ses administrés.

Il était favorable à la création d'une commune nouvelle, il déclarait, avant sa réélection pour un 4e mandat de maire en 2020, **« il faudrait se regrouper autour du Merlerault, en conservant un responsable par commune pour garder un contact de proximité ».**

L'élu avait eu aussi d'autres engagements, il avait occupé les fonctions de président de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Vimoutiers, de 2007 à 2016, et administrateur de la caisse locale du Crédit Agricole du Merlerault, de 1990 à 2017.



Un dernier hommage lui a été rendu le 29 octobre en l'église Saint-Martin du Merlerault. Il repose à jamais au cimetière de son village, celui de sa commune de Lignères....

La commune du Merlerault présente ses condoléances à son épouse, ses trois enfants, aux membres de sa famille et ses amis.

Dominique PERRIN

Le « Professeur » s'est éteint le 4 août 2022 à l'âge de 85 ans

Huit ans auparavant, Dominique, nouveau président des anciens combattants avait organisé au cimetière du Merlerault, un rassemblement en hommage aux victimes de la guerre 1914-1918.

Dominique Perrin, président des anciens combattants était le maître de cérémonies lors des commémorations du 8 Mai et 11 Novembre. Il connaissait les deux guerres mondiales, la guerre d'Algérie et aussi l'histoire locale avec l'explosion du 18 Septembre 1944.

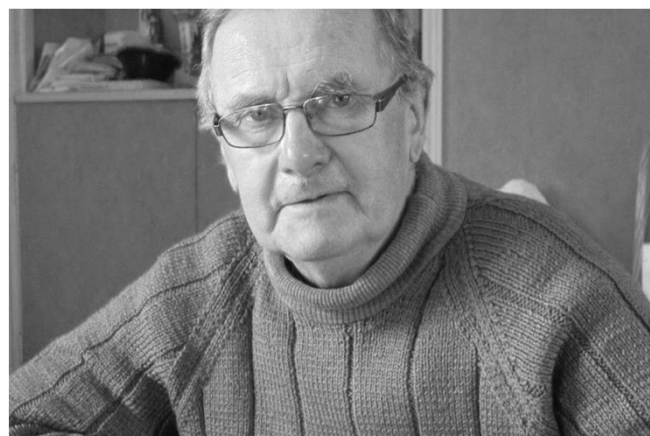
Il a participé à la création de la bibliothèque municipale.

Son implication était une évidence, lui que l'on surnommait le « professeur » par ses multiples connaissances.

Une hésitation sur un mot, une expression, notre dictionnaire était Dominique.

Il nous enseignait et c'est avec fierté qu'il nous proposait la visite de sa bibliothèque personnelle, son royaume, aux nombreux livres et impressionnants volumes.

Comme il le disait lui-même, Dominique aurait pu à la retraite rester à Lignères, aller vers Gacé mais il a préféré Le Merlerault avec les chemins de randonnées qu'il parcourait ou qu'il savait raconter, intarissable sur Razibus...



Le Réveil Normand

Le 4 août dernier, il est arrivé au bout du chemin de sa Vie.

La commune le remercie pour son engagement varié : agricole, culturel, associatif.

Elle perd un citoyen attachant qui avait le sens de la transmission, dont le devoir de mémoire et aussi du partage de savoir.

La commune du Merlerault présente ses condoléances à son épouse, ses quatre filles, aux membres de sa famille et ses amis.

Agenda des manifestations du 1^{er} février au 19 novembre

Les manifestations se dérouleront sous réserve des conditions sanitaires du moment et des calendriers définitifs des associations concernées.

 <p>Soirée dansante Années 80 4 février APE Merlerault-Nonant Salle de Nonant-le-Pin</p>	 <p>Kermesse de l'école St-Joseph 18 juin APEL St-Joseph École St-Joseph</p>
 <p>Soirée super Loto 4 mars ASMN Football Salle des fêtes</p>	 <p>Fête de la Musique 23 juin Amicale des Pompiers Place de l'Hôtel-de-Ville</p> <p>à confirmer</p>
 <p>Compagnie du Merle-Raoul Théâtre 11 et 12 mars Familles Rurales Salle des fêtes</p>	 <p>Fêtes des Ecoles Publiques 1^{er} juillet APE Merlerault - Nonant Ecole-Salle de Nonant</p>
 <p>Soirée dansante Tartiflette 18 mars APEL St-Joseph Salle des fêtes</p>	 <p>Repas-concert du 13 juillet Feu d'artifice 13 juillet Tennis-de-Table Place de l'Hôtel-de-Ville</p> <p>à confirmer</p>
 <p>Marché de Printemps 25 ou 26 mars Comité des Fêtes Place de l'Hôtel-de-Ville</p> <p>à confirmer</p>	 <p>Fête du Sport 9 septembre Municipalité Court de tennis/ Stade</p> <p>à confirmer</p>
 <p>Marche Déguisée 26 mars APE Merlerault-Nonant Pôle Enfance</p>	 <p>Soirée super Loto 7 octobre ASMN Football Salle des Fêtes</p>
 <p>Réunion Publicitaire 20 avril Club de l'Amitié Salle des Fêtes</p>	 <p>Commémoration du 11 novembre 11 novembre Anciens Combattants Monument aux Morts</p>
 <p>Commémoration du 8 mai 1945 8 mai Anciens Combattants Monument aux Morts</p>	 <p>Soirée super Loto 12 novembre APEL St-Joseph Salle des Fêtes</p>
 <p>Vide Greniers 14 mai APE Merlerault - Nonant Parking salle de Nonant-le-Pin</p>	 <p>AG et Repas des Amis du voyage 18 novembre Les Amis du Voyage Les Halles</p>
 <p>Week-end Fête Communale 3 et 4 juin Comité des Fêtes Place de l'Hôtel-de-Ville</p>	 <p>Bourse aux Jouets 19 novembre APE Merlerault-Nonant Les Halles</p>